

## **La dispense d'assiduité (D.A.) en NTE est vivement déconseillée.**

Elle conduit régulièrement les candidats à des échecs cuisants de par la méconnaissance des réalités et des spécificités de ce cours.

1) Les cours de NTE reposent sur un savoir-faire pratique, dans un contexte bien particulier : ordinateur iMac, logiciel Word98, séquenceur Midi Micrologic AV, écriture de partitions Encore V4, montage audionumérique sur Peak ou Spark, etc.

2) Les contenus de cours vont bien au delà de la simple manipulation des logiciels cités ci-dessus. Le travail sur Word, sur Internet, sur les partitions ou le son numérique se fait dans une optique universitaire : on apprend aussi (surtout) des méthodes de travail et de réflexion, des éléments historiques ou esthétiques.

*Exemples :*

- *réaliser un document de synthèse à partir d'une recherche sur Internet ;*
- *manipuler et vérifier des sources documentaires en provenance d'Internet ;*
- *historique de l'informatique musicale ; présentation des divers courants esthétiques.*

3) La plupart des contenus de cours sont introuvables sous forme de publication (car spécifiques au contexte professionnel ou universitaire).

*Exemples :*

- *manipulation des feuilles de styles dans Word ;*
- *règles de typographie informatique ;*
- *présentation d'un document dans un contexte universitaire ;*
- *réalisation d'un index, d'une table des matières ;*
- *insérer un extrait de partition dans Word (en passant par un fichier Postscript, afin de préserver la qualité du graphisme)*

Demander une dispense d'assiduité et être débutant, c'est la catastrophe assurée.

Demander une dispense d'assiduité et avoir un ordinateur à la maison, c'est très risqué. Car le cours de NTE vise à donner des connaissances et des réflexes universitaires et professionnels, bien éloignés d'une pratique informatique autodidacte (même si celle-ci est conséquente).

Si vous persistez dans votre demande de D.A. en NTE, il est vivement conseillé de prendre contact avec moi dès la rentrée, afin de vous informer précisément des programmes de l'année.

β. MERLIER

Juin 2001

Bertrand.Merlier@univ-lyon2.fr